

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

MAIRIE

DE

ROSENWILLER

67560

Tél.: 03 88 50 41 66

Fax : 09 70 06 87 93

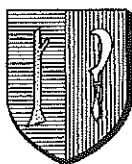
Rosenwiller, le 20 février 2013

CONVOCATION

POUR

LE CONSEIL MUNICIPAL

E-mail : mairie.rosenwiller@wanadoo.fr



J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en
Mairie de Rosenwiller

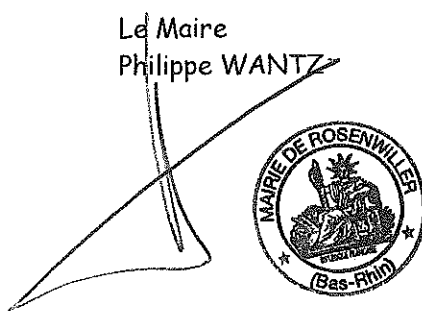
Le vendredi 1^{er} mars 2013 à 20h00

et vous prie de bien vouloir y assister.

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du compte rendu de la séance du 17 janvier 2013
2. Informations
3. ECOLE : demande de subvention pour classe verte
4. RUE DE L'ECOLE : demande de subvention au Conseil Général (voirie)
5. ROUTE DE GRESSWILLER : choix du maître d'oeuvre
6. Vote des comptes administratifs 2012 (Commune, Assainissement)
7. Vote des comptes de gestion 2012 (Commune, Assainissement)
8. Vote du budget primitif 2013 (Commune, Assainissement) et des taxes
9. DIVERS

Le Maire
Philippe WANTZ



Département
Bas-Rhin

COMMUNE DE ROSENWILLER

Arrondissement
MOLSHEIM

*Compte-rendu
du Conseil Municipal*

Séance du 1^{er} MARS 2013

Nombre de Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 10

Sous la Présidence de M. WANTZ Philippe, Maire

Membres présents : RUEL Pierre, Adjoint, HUCK Jean-Claude, Adjoint, BARABINOT Dominique, DUFFNER Laurent, EINHART Michel, FISCHER-STEGER Anne, HUBER Agnès, HUCK Claudine, WISSER Sébastien

Membres absents et excusés : ARNOLD Thomas, BLANSCHÉ Alain, EINHART Roland, HUCK Jean-Georges, MUHLMEYER Etienne

Le secrétaire de séance ayant été désigné en la personne de Madame HUCK Claudine, le quorum étant atteint; le Maire remercie par avance l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion et propose de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- ASSAINISSEMENT : Adoption des nouveaux statuts du Syndicat du Rosenmeer
- RUE DE L'ECOLE : demande de subvention à l'état au titre de la DETR

Les conseillers valident l'inscription de ces points à l'ordre du jour.

Ouverture de la séance : 20h10

1 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le Maire soumet aux voix le procès verbal de la séance du 17 janvier 2013 pour approbation. Le compte rendu est adopté à l'unanimité sans observations, ni modifications.

2 INFORMATIONS

1) Compte-rendu Commission Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (PEEJ) de la CCCR (24/01)

Commenté par Claudine HUCK

- Relais Assistants Maternels : Mme Stéphanie Munch, responsable du Relais, fait le bilan des actions qu'elle organise dans le cadre de sa mission :

- l'accueil du public et les permanences téléphoniques, mais aussi les soirées à thèmes à destination des Assistants Maternels.
- Les ateliers d'animation et d'éveil le lundi matin
- Les stages de formation

Elle constate que les Assistants Maternels résidant dans les villages se déplacent peu pour se rendre au Relais situé à la Maison de l'Enfance. Elle insiste sur l'importance du recensement des places d'accueil, puisque ce mode de garde vient en complément de l'accueil en crèche et en périscolaire.

- Lieu d'Accueil Enfant Parent : géré par l'association Grandir en Eveil. L'objectif étant de permettre aux parents de jeunes enfants (0 à 4 ans) de se connaître et d'échanger, l'association est satisfaite de la fréquentation des permanences.
- Multi-Accueil Intercommunal :
Mme Baechtel, Directrice, souligne que les demandes des familles sont toujours fortes. Elle relève, en revanche, une baisse du nombre de familles qui demandent à faire garder leurs enfants 5 jours par semaine, ce qui pourrait être un effet de la conjoncture économique actuelle.
La CAF, qui subventionne le Multi-Accueil par le biais de la PSU (Prestation de Service Unique), va demander à ses prestataires d'accueillir les enfants « à la carte » ce qui aura une incidence sur le taux de remplissage, qui pourrait reculer et donc entraîner une baisse des sommes allouées.
- L'accueil périscolaire : Dans les communes en bénéficiant, cet accueil rencontre toujours le même succès.
La question des rythmes scolaires et des incidences sur l'organisation de ce service a été abordée ; à cette date, peu d'éléments concrets étaient connus.
- L'AJCR : Le recrutement d'un nouvel animateur à temps complet est en cours, suite au départ de Gaël Schmitt.
Ce sera l'occasion également de faire le point sur les 8 années d'existence de l'Animation Jeunesse au sein du Canton de Rosheim et de redéfinir objectifs et attentes. Une réflexion avec élus et partenaires aura lieu.
Mme Haacke, Coordinatrice PEEJclôt la réunion en rappelant les missions qui lui sont confiées.

2) Compte-rendu de la réunion plénière CCCR (12/02) Commenté par Le Maire

La plénière était essentiellement axée sur le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), le Maire précise qu'il ne s'agissait pas d'un véritable débat mais juste d'un état des finances avec aucun gros projet en perspective mis à part la programmation des différentes opérations du FVSTN (Fond de Valorisation des Sites Touristiques Naturels).

3) Compte-rendu réunion GTMSO (13/02) Commenté par Pierre RUEL

Les points à l'ordre du jour du Groupement Touristique du Mont Sainte Odile étaient :

- Election du bureau: Michel HERR, Maire de Rosheim remplace Denis Clément démissionnaire au poste de trésorier adjoint
- Budget prévisionnel 2013: En légère diminution par rapport à 2012, le budget d'un montant de 91 000€ est financé à 85% par la CCCR avec une tendance à la réduction des frais de salons (un seul salon : celui de Bruxelles) pour augmenter ceux liés au site

Internet qui devient un support essentiel de communication.

- Activités:

- Appui aux communes pour la confection d'affiches ou d'expositions
- Réalisation de guides
- Participation à des projets portés par le Pays Bruche Mossig Piémont :
 - o reportage photos : (photos église + cimetière). Les photos seront libres de droit
 - o vélo location électrique porté par le Pays
- Le président du GTMSO, Daniel DEGRIMA informe qu'en 2014 la compétence tourisme devrait être prise entièrement en charge par la CCCR. La taxe de séjour sera mise en place par la CCCR dans toutes les communes.

4) Compte-rendu réunion SMPV (18/02) Commenté par Pierre RUEL

Les principaux points à l'ordre du jour du Syndicat Mixte du Piémont des Vosges étaient :

- Modification des représentants au Comité Syndical et des statuts. La Communauté de Communes (CC) du Pays de Barr et la CC de Bernstein ont fusionné en une CC dénommée Communauté de communes de Barr-Erstein.
- Résultats 2012 et budget prévisionnel 2013. Le BP 2013 est en forte augmentation compte tenu du coût (60 000€) de l'action en justice en cours sur la question du hamster. La contribution demandée aux trois CC passe de 135 000€ en 2012 à 180 000€ pour 2013. Les communes impliquées mais non membres du SMPV participeront à hauteur de 33 000 €.

5) Compte-rendu réunion Conseil de Fabrique (18/02) Commenté par le Maire

Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

- Renouvellement des membres du bureau pour un an.
- Décision de remplacer la chaudière de l'église. Le Maire a proposé que la commune prenne en charge 50% de la dépense estimée à 40 000€ et 50% par le Conseil de Fabrique.

Le Conseil de Fabrique a questionné le Maire sur le projet d'enfouissement du réseau électrique aérien alimentant l'église. Ce projet nécessitera d'importants travaux d'ouverture du sol, alors que l'effet ne serait que purement esthétique... Une demande de coût est en cours.

6) Compte-rendu Syndicat du Rosenmeer (13/11) Commenté par Jean-Claude HUCK

Jean-Claude HUCK informe :

- Compte administratif 2012: L'exercice 2012 s'achève avec un excédent de fonctionnement de 55 447,51€ et un excédent d'investissement de 379 873,95€, soit un excédent global de clôture de 435 321,46€

- Programme de travaux 2013: Le montant global du programme prévisionnel de travaux est estimé à 597 659,66€. Réparti comme suit, 54 100€ contrôle entretien et exploitation, 4 800€ étude sur les performances épuratoires, 3 000€ outillage technique, 30 000€ grosses réparations (remplacement diffuseurs du bassin d'aération) et 50 5759,66€ en réserve d'investissement.
- Budget primitif 2013:
 - la section d'exploitation est présentée en équilibre à 931 577,71€
 - la section d'investissement est présentée en équilibre à 844 651,66 €
- Examen des observations de la sous-préfecture - modification des statuts du Syndicat du Rosenmeer: le Comité Directeur est invité à se prononcer sur une modification de statuts.
- Divers:
 - Campagne de promotion « eau du robinet » : le Syndicat achète 100 carafes à 5€. La somme sera reversée à l'IRCOD pour son action d'accompagnement dans les pays sous-développés pour les ressources en eau.
 - Le Syndicat du Rosenmeer a répondu à la Communauté de Communes du Pays Ste Odile par courrier, que concernant l'épandage du compost sur leur territoire, le syndicat est à la recherche d'une solution de remplacement, mais dans l'immédiat continuera l'épandage sur ces surfaces.
 - Courrier de la Cour des Comptes qui remet en compte la légitimité du Syndicat du Rosenmeer. Un courrier de réponse a été fait par le Président, mais ce point nécessiterait d'être rediscuté entre les élus.

Synthèse des compétences communales transférées au Syndicat du Rosenmeer:

	Collecte	Transport	Traitement
Contrôle, entretien et exploitation des équipements	Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller	Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller	Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller
Amélioration des équipements		Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller	Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller
Assistance administrative		Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller	Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller
Extension des équipements		Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller	Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller
Etude des équipements		Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller	Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller
Rénovation des équipements		Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller	Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller
Gestion des abonnés		Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller	Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller
Maîtrise d'ouvrage/réalisation		Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller	Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller

Contrôle des systèmes d'assainissement non collectif	Bischoffsheim, Rosheim, Rosenwiller
Entretien des systèmes d'assainissement non collectif	

Blanc	: compétence communale
Vert	: transfert Commune → STEP
Gris	: transfert Commune → STEP → SDEA

Point 2 : NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT DU ROSENMEER

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que par un courrier en date du 10 janvier 2013, Madame la sous-préfète de Molsheim a estimé notamment nécessaire de « clarifier la situation » des compétences statutaires exercées par le Syndicat du Rosenmeer ainsi que le détail précis des transferts de compétences opérés par ses communes membres.

Monsieur le Maire précise ensuite que le Comité Directeur du Syndicat du Rosenmeer a adopté de nouveaux statuts par délibération en date du 20 février 2013 et qu'il convient maintenant que les communes membres se prononcent sur ceux-ci.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et suivants et L.5212-1 et suivants

VU le courrier de la Sous-Préfecture de Molsheim en date du 10 janvier 2013,

VU la délibération du Comité Directeur du Syndicat du Rosenmeer en date du 20 février 2013 approuvant le projet de nouveaux statuts du Syndicat,

CONSIDERANT que les nouveaux statuts du Syndicat du Rosenmeer doivent être approuvés par ses communes membres selon les modalités du Code Général des Collectivités Territoriales définies notamment à l'article L.5211-20,

CONSIDERANT les compétences exercées par le Syndicat du Rosenmeer telles que précisées à l'article 2 du projet de nouveaux statuts,

CONSIDERANT les transferts de compétences opérés par la commune au Syndicat du Rosenmeer tels que détaillés au tableau de l'article 2 du projet de nouveaux statuts,

CONSIDERANT que la commune est toujours compétente pour ce qui est de la collecte en assainissement concernant les compétences :

- Amélioration,

- Assistance administrative
- Etude
- Extension des équipements
- Maîtrise d'ouvrage / Réalisation
- Rénovation des équipements
- Gestion des abonnés

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le projet de nouveaux statuts du Syndicat du Rosenmeer tel qu'annexé à la présente délibération
- **AUTORISE** le Maire à parapher et signer un exemplaire du projet de nouveaux statuts et à l'envoyer en sous-préfecture en vue d'un arrêté préfectoral les approuvant

7) Compte-rendu réunion Cimetière israélite (21/02) Commenté par Pierre RUEL

Carole LELLOUCHE, le nouvel agent de développement de la CCCR, remplaçante de Stéphanie AMELIN a visité le site avant la réunion. L'objet de la réunion portait sur le contenu des 4 panneaux horizontaux comportant chacun un thème : l'histoire, la culture juive, les inscriptions, les ornements et signification.

- Une discussion s'est engagée avec Monsieur KLEITZ, historien, pour des modifications de contenu.
- La question de la traduction est toujours présente, mais plutôt renvoyée à un dépliant mis à disposition à l'Office de Tourisme et/ou un n° de téléphone. Ce point reste à valider par les représentants du tourisme absents à la réunion.

Pierre RUEL se félicite de l'implication du Bureau d'études SETUI sur l'agencement des textes.

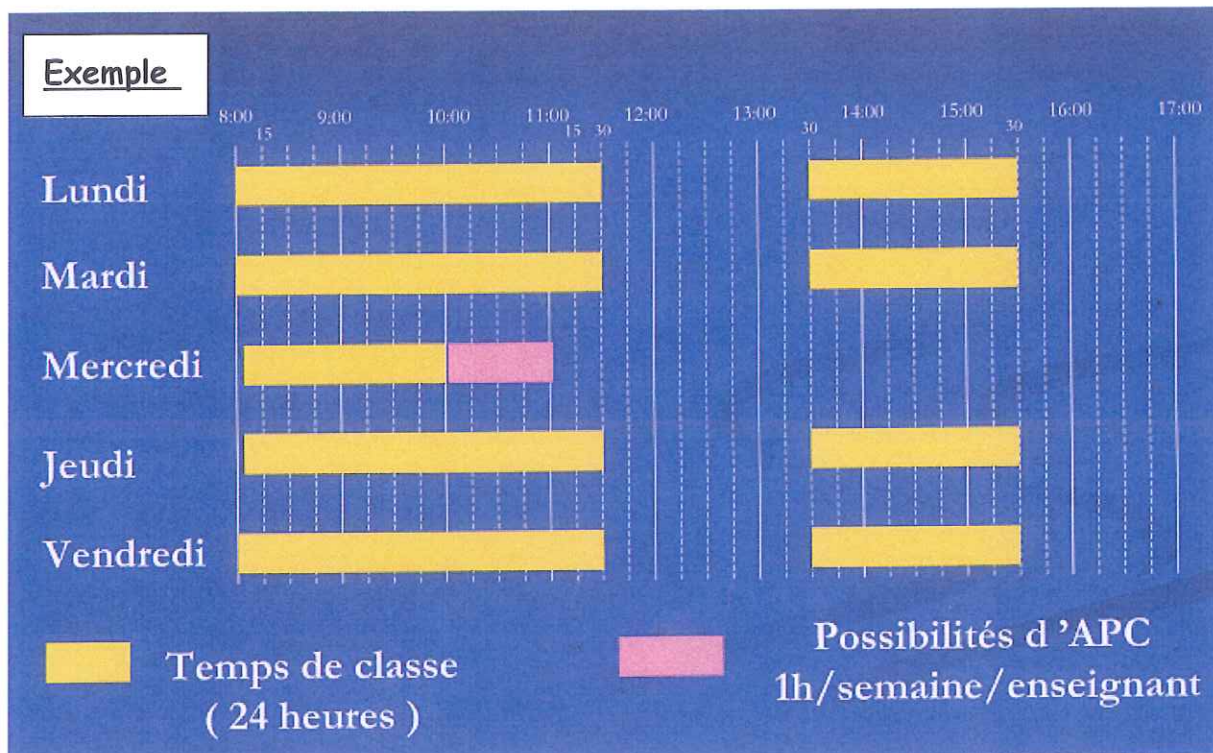
Pour répondre à Claudine HUCK qui soulève la question du Flash-code, le site ne possède pas de réseau.

8) Compte-rendu réunion commission scolaire (25/02) Commenté par le Maire

Le Maire informe les conseillers sur les changements qu'entraîne la réforme des rythmes scolaires basée sur :

- Un nouvel équilibre de la semaine répartie en 24h d'enseignement hebdomadaires + 9 demi-journées par semaine, soit $\frac{1}{2}$ journée supplémentaire. Le mercredi étant la norme.
- Un nouvel équilibre de la journée avec une pause méridienne d'1h $\frac{1}{2}$ minimum. Soit, 5h $\frac{1}{2}$ maximum par journée et 3h $\frac{1}{2}$ maximum par $\frac{1}{2}$ journée dont le mercredi matin.

- Exemple : journée de 5h $\frac{1}{2}$ avec 2h le mercredi et 1h d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) assurée par les enseignants à raison d'1h par semaine.



La réforme devrait entrer en vigueur pour la rentrée scolaire 2013/2014. Toutefois, jusqu'au 31 mars 2013, la commune peut demander le report de la réforme à l'année scolaire 2014-2015. Compte tenu des différentes contraintes d'organisation liées au nouveau rythme scolaire, des discussions sont en cours. L'application ou le report sera débattu lors du prochain Conseil Municipal du 28 mars 2013.

3. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 *Commenté par Pierre RUEL* **COMpte ADMINISTRATIF - ANNEE 2012** **« COMMUNE »**

Les comptes administratifs de la commune et des budgets annexes ont été examinés par la commission des finances.

Pierre RUEL donne connaissance au Conseil Municipal de l'ensemble des recettes et des dépenses enregistrées durant l'exercice 2012 sur les différents budgets en détaillant chacun des points, ainsi que la balance générale des différents comptes. Il présente les différents comptes et compare les résultats avec ceux du compte gestion. Les résultats sont identiques.

Pierre RUEL assure la présidence du vote, Monsieur le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, procède au vote, **à l'unanimité**

- **APPROUVE ET ARRETE** comme suit le compte administratif 2012 de la Commune à
 - un excédent de fonctionnement de **364 053,07 €**
 - un déficit d'investissement de **37 150,34 €**

- **DECIDE à l'unanimité** d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :
 - **250 000,00 €** à la section investissement - article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)
 - **114 053,07 €** à la section de fonctionnement - article 002 (excédent de fonctionnement reporté)

COMPTE ADMINISTRATIF - ANNEE 2012 **« ASSAINISSEMENT »**

Les comptes administratifs de la commune et des budgets annexes ont été examinés par la commission des finances.

Pierre RUEL donne connaissance au Conseil Municipal de l'ensemble des recettes et des dépenses enregistrées durant l'exercice 2012 sur les différents budgets en détaillant chacun des points, ainsi que la balance générale des différents comptes. Il présente les différents comptes et compare les résultats avec ceux du compte gestion. Les résultats sont identiques.

Pierre RUEL assure la présidence du vote, Monsieur le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, procède au vote, à l'unanimité

- **APPROUVE ET ARRETE** comme suit le compte administratif 2012 du budget « Assainissement » à
 - un excédent de fonctionnement de **86 283,23 €**
 - un excédent d'investissement de **76 371,64 €**

- **DECIDE à l'unanimité** d'affecter les résultats comme suit :
 - Excédent de fonctionnement : en report à nouveau (article 002) : **86 283,23 €**
 - Excédent d'investissement : en report à nouveau (article 001) : **76 371,64 €**

N.B. : Le Compte Administratif du budget « Eau » sera voté au par le SDEA et le Compte Administratif du CCAS par le CCAS le 07 mars 2013

4. VOTE DES COMPTES DE GESTION 2012 *Commenté par Pierre RUEL*

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION

BUDGET COMMUNE - EXERCICE 2012

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, procède au vote, à l'unanimité

- **DECLARE** que le compte de gestion pour le budget « Commune » dressé pour l'exercice 2012 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.
- **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion pour le budget « Commune » dressé pour l'exercice 2012

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2012

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, procède au vote, à l'unanimité

- **DECLARE** que le compte de gestion pour le budget « Assainissement » dressé pour l'exercice 2012 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.
- **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion pour le budget « Assainissement » dressé pour l'exercice 2012

5. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2013 ET DES TAXES COMMUNALES

Commenté par Pierre RUEL

BUDGET PRIMITIF 2013 - « COMMUNE »

Entendu les exposés de Pierre RUEL, rapporteur de la Commission des Finances, et après avoir délibéré sur les propositions de recettes et de dépenses pour l'année 2013 élaborées en Commission des Finances

Monsieur Philippe WANTZ, Maire présente au conseil le projet de budget primitif 2013 de la Commune.

Le Conseil Municipal sur proposition de la Commission des Finances et ayant entendu l'exposé du Maire, Monsieur Philippe WANTZ après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'approuver et d'arrêter le budget primitif 2013 de la commune à la somme de **1 348 306,14 €** soit :
 - **FONCTIONNEMENT** : **588 053,07 €** en recettes et en dépenses
 - **INVESTISSEMENT** : **760 253,07 €** en recettes et en dépenses

BUDGET PRIMITIF 2013 - « ASSAINISSEMENT »

Entendu les exposés de Pierre RUEL, rapporteur de la Commission des Finances, et après avoir délibéré sur les propositions de recettes et de dépenses pour l'année 2013 élaborées en Commission des Finances

Monsieur Philippe WANTZ, Maire présente au conseil le projet de budget primitif 2013 de l'assainissement. Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances et ayant entendu l'exposé du Maire, Monsieur Philippe WANTZ après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE d'approuver et d'arrêter le budget primitif 2013 de l'assainissement à la somme de **335 038,10 €** soit :
- FONCTIONNEMENT : **153 583,23 €** en recettes et en dépenses
 - INVESTISSEMENT : **181 454,87 €** en recettes et en dépenses

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES - 2013

CONSIDERANT la proposition de la commission des finances réunie le 30/01/2013 de ne pas modifier en 2013 les taux d'imposition votés en 2012,

Entendu les explications du Maire, Philippe WANTZ et du rapporteur de la Commission des finances, Pierre RUEL, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

8 VOIX POUR

2 ABSTENTIONS,

- **FIXE** les taux d'imposition pour l'année 2013 comme suit :

Taxes	Taux année 2012	Taux année 2013	Bases (prévisionnelles)	Produit
Taxe d'habitation	22,04	22,04	891 018 €	196 380 €
Taxe foncière bâti	15,67	15,67	544 015 €	85 247 €
Taxe foncière non bâti	89,71	89,71	34 799 €	31 218 €
CFE	18,85	18,85	14 475 €	2 729 €
			TOTAL	315 574 €

6. ECOLE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR CLASSE VERTE *Commenté par le*

Maire

Point 6 : **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION** **AUX ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE** **POUR LA CLASSE VERTE** ***(du 17 au 21 juin 2013)***

VU la requête de Madame HATT, Directrice de l' Ecole Primaire de ROSENWILLER, afin d'obtenir une subvention de la Commune pour l'organisation de leur voyage « classe verte » avec découverte de l'activité équitation et soin des animaux du 17 au 21 juin 2013 à la Colombelle dans le département de la Meurthe et Moselle, le débat a été ouvert.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- D'ALLOUER une subvention aux élèves de l' Ecole primaire de ROSENWILLER pour leur voyage « classe verte » en Meurthe et Moselle, d'un montant de 50€ par enfant (26 enfants), soit un total de 1 300 € (mille trois cent Euros)

Les crédits nécessaires seront prévus sur le compte 6574 du budget primitif 2013

7. RUE DE L'ECOLE : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL **(VOIRIE)** *Commenté par le Maire*

Point 7 :

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL **POUR LA REFECTION DE LA RUE DE L'ECOLE**

VU le projet d'aménagement de la rue de l'école (incluant la rue des paysans, la rue des moutons et la rue de l'église)

VU le devis estimatif d'un montant HT de 249 000 € HT réalisé par le maître d'œuvre SODEREF

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- SOLLICITE le Conseil Général pour le subventionnement des travaux de réfection de la rue de l'école
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir,
- OUVRE les crédits nécessaires au budget primitif

8. RUE DE L'ECOLE : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT D.E.T.R.

Commenté par le Maire

Point 8 : RUE DE L'ECOLE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

VU les travaux les travaux de réfection de la rue de l'Ecole incluant la rue des paysans, la rue des moutons et la rue de l'église

VU la rénovation de l'éclairage public

VU le devis estimatif pour la rénovation de l'éclairage public réalisé par l'entreprise SODEREF assurant la maîtrise d'œuvre pour la commune de Rosenwiller, d'un montant de 86 500 € HT

Vu que l'opération entrerait dans une catégorie d'opérations éligibles à la DETR, subventionnable entre 25 à 35%

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

- SOLLICITE l'Etat pour une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux,
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir,
- OUVRE les crédits nécessaires au budget primitif

9. ROUTE DE GRESSWILLER : CHOIX DE L'ENTREPRISE *Commenté par le Maire*

Suite à l'appel d'offres lancé par la commune via le site e-marchespublics.com, le Maire rappelle que les entreprises ont été consultées deux fois, suite au rajout d'une option « apport de matériaux » jugé nécessaire.

Point 9: REFECTON DE LA ROUTE DE GRESSWILLER

VU le projet de réfection de la route de Gresswiller

VU les différentes propositions reçues suite à notre appel d'offre

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DP 067 410 13 E0002 VELTEN Bruno	Ravalement de façade	En cours
----------------------------------	----------------------	----------

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 067 410 12 C0001 STEGER Jacques	Création d'une remise en bois	En cours
------------------------------------	-------------------------------	----------

DIA

Le Maire et les conseillers décident de ne pas préempter pour la vente de la parcelle 222/81 section 1 contenant 4,19 ares au 36 rue Principale.

Vente de bois d'œuvre :

Hêtre : classe B : 20m³ se sont vendus à 105 € / m³

classe C : 60 m³ se sont vendus à 65€ / m³

Pin : 83 m³ se sont vendus à 53,50 € / m³

Soit un total de 14 440 €.

Le hêtre a été acheté par le Scierie STEINBOURG et le pin par la scierie FEIDT.

Prochaines dates

- 08 mars : réunion rue de l'école. Les invitations seront envoyées dès lundi aux propriétaires
- 15 mars : adjudication de bois. Les conseillers se prononcent à 7 voix contre 3 pour une publication dans le Courrier des Vosges.
- 28 mars : prochain CM à 19h
- 7 avril : référendum
- 8 avril : commission communication

Divers :

- *Jean-Claude HUCK* souhaite planifier la prochaine réunion de la commission urbanisme pour notamment cerner les travaux de la route de Gresswiller. La date est fixée au 11/03 à 18h.
- *Sébastien WISSER* souhaite qu'une couche de gravillons soit rajoutée sur le chemin du Rosenmeer entre la route du Rosenmeer et le Pont, pour faciliter le passage des enfants. Le Maire propose de contacter l'entreprise STEGER

Réunion SICTOMME Michel EINHART informe les conseillers sur la réunion du 19/02 à Dachstein qui portait essentiellement sur le Débat d'Orientation Budgétaire. Il a rappelé la diminution du tonnage de déchets ménagers collectés (-3%), compte tenu d'une amélioration du tri.

Une réunion compostage aura lieu le 14/03 à 9h à Rosheim

Fin de la séance : 22h50